

Une mobilisation régionale pour lutter contre les cancers liés aux papillomavirus

17 novembre 2022

Journée mondiale de mobilisation pour l'élimination du cancer du col de l'utérus

Des professionnels de santé, de l'éducation, des représentants des associations de patients et des acteurs institutionnels régionaux se sont regroupés sous la bannière d'un **collectif multidisciplinaire Stop Papillo'NA Virus** en Nouvelle-Aquitaine.

Son objectif : mobiliser l'ensemble des acteurs concernés et sensibiliser le plus largement possible le grand public sur l'importance de lutter contre les cancers et lésions liés aux Papillomavirus.

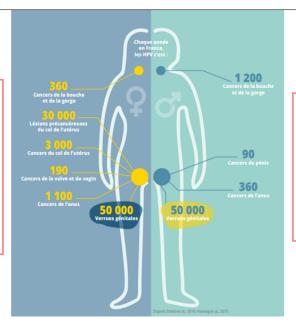
Les infections causées par les papillomavirus humains (HPV) sont extrêmement fréquentes, puisque près de 8 personnes sur 10 (sans distinction de genre ou d'orientation sexuelle) rencontreront ces virus au moins une fois dans leur vie. Ces infections virales sont transitoires mais certaines vont persister et sont susceptibles de donner des lésions pré-cancéreuses ou cancéreuses. Près de 100 % des cancers du col de l'utérus sont causés par le HPV. Cependant, les maladies induites par les HPV ne concernent pas que les femmes !

Chaque année en France, environ 6500 nouveaux cancers sont causés par le HPV chez les hommes ♂ et les femmes ♀



Cancers:

- Du col de l'utérus
- De l'anus
- Du vagin
- · De la vulve
- De la bouche et de la gorge (voies aérodigestives supérieures)





Cancers:

- Du pénis
- De l'anus
- De la bouche et de la gorge (voies aérodigestives supérieures)

La France doit se mobiliser pour accélérer l'atteinte des objectifs de prévention attendus d'ici 2030

Plan santé OMS 2030 : « Eliminer le cancer du col de l'utérus dans le monde entier d'ici à la fin du siècle ». Pour cela, il faudrait atteindre une couverture vaccinale de 90 % chez les filles de 15 ans, réaliser un dépistage des HPV à 35 et 45 ans chez 70 % des femmes à l'aide d'un test haute performance et traiter 90 % des lésions précancéreuses et cancéreuses, d'ici à 2030.

La Commission européenne et l'Institut National du Cancer en France partagent ces objectifs afin d'éliminer l'ensemble des cancers liés aux HPV.

Des cancers évitables grâce à 2 mesures de prévention : La vaccination et le dépistage

Le dépistage du cancer du col de l'utérus est une arme efficace et complémentaire de la vaccination.

Le dépistage concerne toutes les femmes de 25 à 65 ans (même celles qui ont été vaccinées), et consiste à faire un prélèvement indolore au niveau du col de l'utérus lors d'un examen gynécologique : ce test est à réaliser tous les 3 ou 5 ans selon l'âge de la patiente.

Remboursé par la sécurité sociale, cet examen se réalise chez un gynécologue, une sage-femme, le médecin traitant, ou dans un centre de prélèvement (laboratoire de biologie). La vaccination HPV permet de prévenir les lésions précancéreuses et cancéreuses ainsi que les verrues génitales causées par le papillomavirus

La vaccination est **recommandée et remboursée** par les autorités de santé pour les **filles et les garçons de 11 à 19 ans, indépendamment de la vie sexuelle**.

Cette vaccination peut être effectuée en coadministration avec les rappels recommandés et réalisée lors de la consultation gratuite pour les enfants de 11-13 ans.

Seulement 61,7 %* des femmes dans la région Nouvelle-Aquitaine se font dépister alors que si toutes les femmes de 25 ans à 65 ans se faisaient dépister régulièrement, 70 à 90 % des cancers du col de l'utérus pourraient être évités.

Dans le cadre du Dépistage Organisé du cancer du col de l'utérus mis en place dans notre région, toutes les femmes qui n'ont pas fait de tests dans les délais recommandés recevront un courrier du centre de dépistage des cancers pour les inviter à faire un test de dépistage pris en charge à 100% sans avance de frais.

Plus d'infos:

https://www.depistagecancer-na.fr

*Taux de participation INSEE au dépistage du CCU Campagne 2018-2020

La couverture vaccinale est insuffisante dans la région Nouvelle-Aquitaine (35.4% de schéma complet à fin 2020 pour les filles).

Il y a donc urgence à vacciner nos adolescents!

L'extension des compétences vaccinales (prescription et administration) en 2023 pour les pharmaciens, sages - femmes et infirmiers simplifiera également le parcours vaccinal pour atteindre les objectifs de l'OMS.

















